

A propos du "passage à la futaie"

Autor(en): **Gut, R. C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **75 (1924)**

Heft 12

PDF erstellt am: **03.02.2023**

Persistenter Link: <http://doi.org/10.5169/seals-785955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos du „passage à la futaie“.

Nous lisons dans le « Journal forestier » de juillet/août 1924 une étude intitulée: « *Méthode du contrôle et futaie régulière de dimensions graduées* ». Voici une première déduction que tire l'auteur de cet article:

« Dans l'application de la méthode du contrôle à la futaie régulière et dans les calculs d'accroissement qui s'en déduisent, il faudra chercher à établir le décompte de ces deux passages (passage intérieur et extérieur) d'une manière aussi rigoureuse que possible. »

Et ainsi on nous propose un moyen de sélectionner le passage en faisant la comparaison de deux inventaires successifs et en tenant compte du matériel exploité, ceci non pas pour le volume, mais pour le nombre d'arbres. Puis l'on admet pour ces tiges un volume moyen qui, multiplié par le nombre des plantes obtenu, devrait donner le volume du dit passage. L'auteur lui-même nous prévient que c'est là un « procédé un peu empirique ».

C'est préoccupé par cette même question que nous avons dernièrement, en appliquant la méthode simplifiée vaudoise, qui elle ne fait pas cette distinction, adopté un moyen autre que celui préconisé ici et qui, quoique décidément bien simple, nous a fourni non pas les mêmes résultats empiriques, mais des résultats pratiquement exacts.

Le cas qui nous intéressait était une forêt d'environ 74 ha, dans laquelle les peuplements équiennes gradués sont assez fortement représentés. Désirant obtenir un accroissement qui ne soit pas enflé par le passage en masse du matériel non-cubé intérieur ou extérieur — et celui-ci était justement fortement représenté en surface — nous avons, lors de l'inventaire, donné simplement quelques instructions complémentaires à l'équipe qui travaillait sous nos ordres. Il s'agissait de distinguer exactement les arbres qui étaient griffés de ceux qui ne l'étaient pas. L'arbre pincé était-il déjà griffé, on annonçait: « Résineux 20! feuillu 42! feuillu 16! » etc. Au contraire, l'arbre n'avait-il jamais été inventorié, on annonçait: « Feuillu *nouveau* 18! feuillu *nouveau* 16! résineux *nouveau* 20! et ainsi de suite. Notés séparément dans le carnet d'inventaire, ces « nouveaux » donnaient au cubage le passage à la futaie tant intérieur qu'extérieur.

C'est dans ce dernier cas que cette opération semble surtout nécessaire, car il arrive combien de fois, dans des peuplements qui lors du dernier inventaire ont été laissés de côté, de rencontrer, parsemées ou par groupes, des tiges plus anciennes que le fonds du peuplement lui-même et qui accusent de ce fait de forts diamètres. C'est là surtout que les résultats obtenus par ces deux moyens pourraient différer. Et voici ce que cette distinction donne dans les forêts communales d'Essertines-Rolle, d'après la revision de 1923:

Division :		1	2	3	4	5	6	7	8	9	Ensemble
Accroissement annuel à l'ha	du M I	—	2,8	5,4	—	5,3	5,4	4,8	4,3	—	3,2
	du Passage	6,8	3,1	2,4	1,4	1,2	1,6	1,0	2,6	1,3	1,8
	du Total	6,8	5,9	7,8	1,4	6,5	7,0	5,8	6,9	1,3	5,0

Les divisions 2 et 3 avaient particulièrement l'aspect de futaie régulière graduée et c'est bien là, en effet, que ce passage se montre le plus fort. La division 8, d'aspect jardinatoire, mais avec un matériel beaucoup trop faible, donne les mêmes résultats. La division 1, un perchis d'épicéa, était dénombrée pour la première fois et devait ainsi accuser un passage en masse. Qu'en était-il en réalité?

L'affirmation que « si l'on ne tient pas compte de ces deux facteurs, les résultats obtenus risquent d'être très fortement exagérés » semble dans la réalité ne pas toujours être si menaçante qu'on pourrait le croire à première vue; c'est de quoi nous avons dû nous rendre compte nous-même.

En effet, considérons cette division 1, qui d'un coup saute du matériel secondaire au matériel cubant. Ce peuplement âgé de 39 ans, accuse, réduit à la période de 11 ans, un accroissement de 6,8, accroissement un peu supérieur à la moyenne. Ici, de trois choses l'une relativement à ce passage extérieur. Ou bien, l'aménagiste n'en tient qu'un faible compte pour le calcul de la possibilité, ou cet accroissement entre dans l'accroissement total, mais pour une bien faible partie en comparaison du matériel de l'ensemble, ou alors, si la division est presque totalement formée de bois non-cubant, on la laisse tout simplement non dénombrée jusqu'au prochain inventaire pour procéder à ce moment à un dénombrement initial qui servira de base pour l'accroissement futur, attendant ainsi que le passage se soit régularisé.

Donc, il peut être intéressant de tenir compte du passage à la futaie dans le calcul de l'accroissement, mais là, laissons l'empirisme puisqu'il est en réalité très facile de le faire d'une manière tout à fait « rigoureuse » et avec un bien faible surcroît du travail de cubage. Mais si nous appliquons une méthode simplifiée, rendons-nous compte qu'il y a pratiquement dans les *variations* de ce « passage » un facteur négligeable dans la plupart des cas. *Rob. Ch. Gut.*

Un tilleul de forme intéressante.

La photographie ci-contre montre un arbre de forme insolite et curieuse, mais dont il suffit d'expliquer l'histoire pour donner immédiatement la clé de son anomalie. Quand on sait, en effet, que ce tilleul a vécu pendant la première partie de son existence dans un peuplement forestier serré et qu'il a été réservé lors du défrichement de celui-ci, vers 1900, on conçoit sans autre pourquoi sa frondaison se distingue de celle d'un arbre qui aurait crû à l'état isolé ou d'un arbre qui aurait passé toute sa vie dans un peuplement.

Elevé dans un massif dense jusque vers 1900, son fût s'était dépouillé de branches jusqu'à une grande hauteur. A cette époque, serré entre d'autres commensaux, sa frondaison était étriquée; seules les branches du sommet de la cime ovoïde étaient fortement développées.